

# SÈTE

PHOTO D'ILLUSTRATION GUILLAUME BONNEFONT



## Le sport sur ordonnance lancé

La Ville de Sète met en place le sport sur ordonnance. Le principe : des médecins peuvent prescrire des séances de sport à des malades (cancer, diabète, AVC, maladies cardio-pulmonaires...). Ils sont ensuite orientés vers la Ville pour effectuer gratuitement les séances. *“C’est gratuit les six premiers mois et c’est renouvelable une fois”*, précise Gérard Castan, adjoint au sport. Pour mener à bien ce projet, trois associations sont partenaires de ce programme : aviron, natation et athlétisme. Il y a deux ans, Sète avait lancé “Onco’Sport”, basé sur le même principe, spécifiquement destiné aux malades du cancer.

*“Toutes les activités sportives aquatiques sont très bonnes dans le cadre du sport santé”, précise le docteur Alexandre Feltz, adjoint au maire de Strasbourg, première ville de France à avoir mis en place le sport santé en 2012.*

PHOTO DR